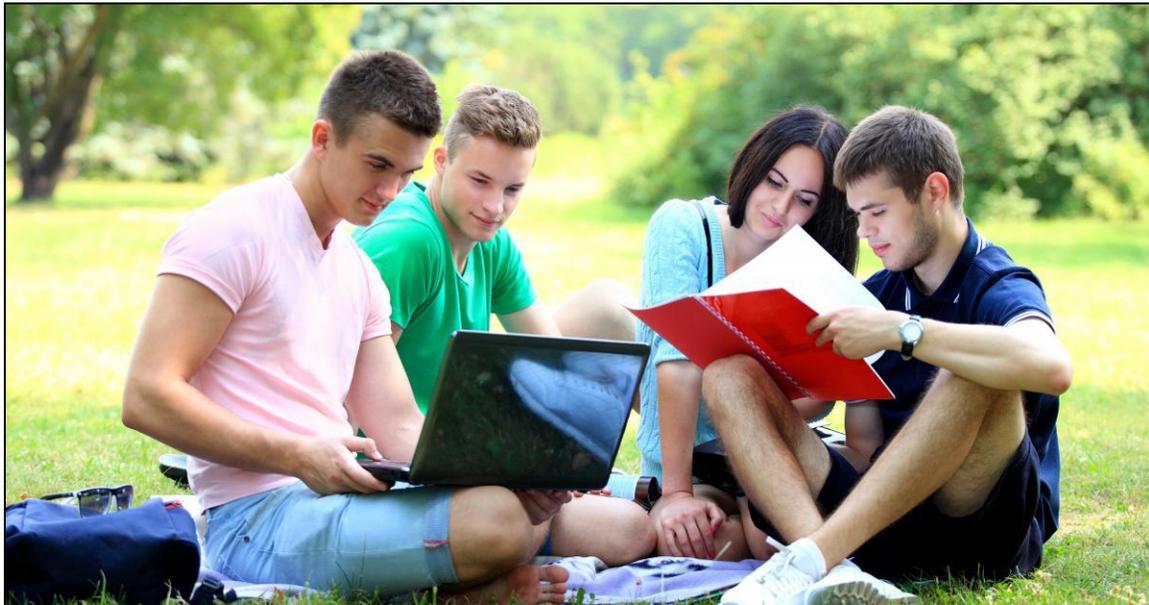

COLLÈGE BORÉAL
éducation • innovation • recherche



LA CITÉ 
LE COLLÈGE D'ARTS APPLIQUÉS
ET DE TECHNOLOGIE

ONCAT
Projet 2016-35

Parcours de transferts des programmes de La Cité et du Collège Boréal
vers deux programmes de l'Université St-Paul



Sommaire exécutif
Février 2017

Sommaire exécutif

L'ensemble des ententes soumises dans la proposition de projet en janvier 2016 ont été réalisées. C'est un total de 10 programmes collégiaux distincts qui bénéficient d'une entente vers quatre baccalauréats spécialisés de l'Université Saint-Paul. Non seulement, nous avons rencontré nos objectifs, nous les avons dépassés avec la conclusion de sept ententes qui n'étaient pas au devis de janvier 2016.

Les programmes collégiaux suivants bénéficient d'une toute première entente avec l'Université Saint-Paul : Éducation des services à l'enfance (LC¹, CB²), Gestion des ressources humaines – postdiplôme (CB), Soins paramédicaux (LC, CB), Parajuriste (LC) et Techniques de travail social – gérontologie (LC).

Le travail rigoureux et constant des différentes équipes de travail a permis de réaliser ce projet avec succès grâce entre autres à l'établissement de processus fluides et d'une communication régulière entre les différents intervenants. Ces derniers ont développé des outils pratiques pour faciliter leur travail.

Les équipes espèrent pouvoir poursuivre sur leur lancée les prochaines années.

¹ La Cité

² Collège Boréal